

Co-construire une recherche engagée dans un contexte répressif en quartier populaire

Cet article examine les conditions nécessaires pour mener une recherche engagée avec un collectif d'acteurs et actrices non scientifiques, dont les points de vue et les objectifs peuvent parfois diverger de ceux des chercheur-ses. À partir d'une recherche-action menée avec un collectif d'habitant-es mobilisé contre la présence de vendeur-ses de rue dans un quartier populaire, l'article discute des enjeux scientifiques et politiques liés à ce type de démarche. En revenant sur l'enquête et les débats qui l'ont traversée, cet article explicite les dilemmes d'une recherche engagée aux côtés d'un collectif qui tend à privilégier une approche répressive.

PAR ROMAIN
GALLART*

Le 18 septembre 2024, dans la salle des mariages de la mairie du 18^e arrondissement de Paris, le maire d'arrondissement et plusieurs de ses adjoint-es reçoivent quatre membres du collectif d'habitant-es Porte Montmartre en action pour une réunion de concertation avec la sous-préfète de la préfecture de police, le directeur territorial de la sécurité de proximité, ainsi que le commissaire central du 18^e arrondissement. Cette réunion répond aux multiples sollicitations de ce collectif d'habitant-es mobilisé pour trouver des solutions face à l'occupation de l'espace public par des vendeur-ses de rue à la porte Montmartre aux abords du marché aux puces de Saint-Ouen.

Dans ce quartier populaire du nord de Paris, les conflits avec ces vendeur-ses sont monnaie courante depuis une trentaine d'années. Considérés comme les descendants des chiffonniers qui s'installent dans la zone dans les années 1870 lors de leur expulsion de la ville au moment de la construction des fortifs¹, les biffins pratiquent « l'activité marchande de revente d'objets usagés qui proviennent de la récupération, suite à un

1. ADIE, *Étude-action sur les biffins. Chiffonniers, récupérateurs, vendeurs de la porte Montmartre*, 2008. Voir : http://recherche-action.fr/ruesmarchandes/download/etude_sur_les_biffins_en_ile_de_france/ADIE_Biffins_08.08.pdf.

* Membre de l'association Astérya et maître de conférences associé à l'université Paris Nanterre et au Laboratoire architecture ville urbanisme environnement (UMR 72 18 LAVUE).

2. Stéphane RULLAC, Christian WEISS, Mehdi SEMCHAOUI, Yvan GRIMALDI, Sylvie GOMES, Pascale CHOUATRA et Vanessa NOWAKOWSKI, « Réalisation d'une cartographie localisant les lieux de vente de récupérateurs-vendeurs sur le territoire francilien », association Aurore, 26 avril 2012. Voir : https://recherche-action.fr/ruesmarchandes/download/etude_sur_les_biffins_en_ile_de_france/la_cartographie_biffins.docx.

3. Cette association d'utilité publique d'Île-de-France compte plus de 2 500 salarié-es. Elle héberge, soigne et accompagne près de 30 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion.

4. Samuel LE CŒUR, « Quel droit à la biffe ? », *Métropolitiques*, 14 septembre 2023. Voir : <https://metropolitiques.eu/Quel-droit-a-la-biffe.html>.

5. Virginie MILLIOT, « Une intenable bureaucratie de la rue. Les travailleurs sociaux face aux débordements des marchés informels », *Tsantsa*, n° 21, 2016, p. 38-50.

6. *Ibid.*

abandon, un don ou un échange² ». Or cette pratique suscite de plus en plus de protestations du voisinage en raison de son amplification, elle-même liée à l'accroissement de la pauvreté. Face à cette mobilisation des habitant-es, soutenue par la mairie d'arrondissement, la préfecture de police privilégie une réponse hygiéniste et répressive.

Contrairement à d'autres territoires concernés par cette activité, la mairie d'arrondissement ne s'est pas limitée à cette approche. En 2009, elle engage une régulation partielle de cette pratique. Face à la mobilisation des élu-es écologistes, biffins et habitant-es du quartier, la mairie d'arrondissement crée le « carré des biffins ». Ce marché autorise la vente de rue en contrepartie du respect d'un ensemble de règles (marquage au sol, charte, cotisation). Situé sous le pont du périphérique de la porte Montmartre, il permet aux 300 adhérent-es de vendre du samedi au lundi entre 9 heures et 17 heures sur l'un des 100 emplacements mis à disposition contre une cotisation de 5 euros par an. Cet espace est géré par l'association Aurore³, qui assure également un accompagnement social individuel des biffins le souhaitant. Par ailleurs, d'autres initiatives plus collectives et militantes ont vu le jour : l'association AMÉLIOR gère un marché à Montreuil ainsi qu'une ressourcerie à Bobigny. Le fondateur de cette structure parle de « droit à la biffe⁴ », en référence au célèbre droit à la ville d'Henri Lefebvre. Rapidement cependant, l'expérimentation ne s'avère pas à la hauteur de l'enjeu que représente cette pratique⁵. D'une part, ce dispositif d'insertion nie les capacités et compétences des vendeur-ses, ce qui génère des conflits entre Aurore et l'association historique des biffins, Sauve qui peut. Alors que les vendeur-ses « avaient imaginé un “marché libre”, “autogéré” et avaient déjà commencé à l'organiser – en régulant les installations pour ne pas gêner les habitants et en nettoyant la chaussée à la fin du marché⁶ », aucun-e d'elleux n'a été associé-e à la mise en place du projet. D'autre part, le nombre limité de places n'est pas capable de répondre à la demande. La mairie de Paris abandonne l'idée d'étendre le dispositif à d'autres arrondissements. Finalement, plusieurs centaines de vendeur-ses de rue se réunissent aux abords du carré des biffins pour vendre leurs marchandises, du jeudi au lundi.

C'est ainsi qu'émerge, en décembre 2022, une nouvelle mobilisation citoyenne contre l'emprise des biffins dans l'espace public : le collectif Porte Montmartre en action. À ce moment, l'association Astérya s'engage à accompagner le collectif dans le cadre d'une recherche-action

qu'elle mène avec le centre social de la Maison bleue. L'objectif de la démarche est de soutenir cette mobilisation dans sa structuration afin de favoriser le développement d'une « communauté environnementale et solidaire ». Or, comment mener une recherche engagée en faveur de la transition écologique et solidaire alors

Comment mener une recherche engagée en faveur de la transition écologique et solidaire alors même que l'approche sécuritaire semble privilégiée ?

même que l'approche sécuritaire semble privilégiée, comme l'illustre la réunion de concertation du 18 septembre 2024 ? En effet, les revendications du collectif s'alignent davantage avec la politique répressive et de prévention situationnelle apportée par les pouvoirs publics depuis les années 1990 dans les quartiers populaires.

À partir d'un retour d'expérience autour de cette recherche-action toujours en cours, je reviens dans un premier temps sur le contexte de la collaboration. Dans un second temps, j'explicite les origines de cette mobilisation, la diversité des motifs d'engagement et des relations que le collectif entretient avec les vendeur-ses. Dans un troisième temps, je présente le travail d'accompagnement visant à faire dialoguer des points de vue *a priori* antagonistes pour construire du commun. Enfin, je discuterai des limites et enjeux à s'engager dans ce type de démarche.

● Une recherche-action engagée avec un centre social et un collectif d'habitant-es

Historiquement, Astérya accompagne les dynamiques individuelles d'engagement, mais dans la continuité de la recherche-action « Accompanyer les citoyen-nés pour la transition écologique, économique et sociale » (ACTEES), l'association a décidé d'élargir son champ d'action à l'accompagnement des initiatives collectives d'écologie ordinaire⁷.

Cette recherche-action, financée par la Fondation des solidarités urbaines⁸, « vise à accompagner le montage, la structuration et la consolidation d'initiatives locales du 18^e arrondissement de Paris ». Il s'agit de les outiller pour les aider à construire une gouvernance plus inclusive et soutenir leur changement d'échelle⁹.

La recherche-action, qui est toujours en cours, débute en septembre 2023 avec le collectif Porte Montmartre en action par l'intermédiaire du centre social de la Maison bleue et de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris. Depuis un an, ces deux structures peinent à accompagner le collectif : d'une part, elles ne disposent pas des ressources financières, matérielles et humaines suffisantes. D'autre part, le centre social, qui est financé par la mairie du 18^e arrondissement, se trouve dans un conflit de loyauté vis-à-vis de celle-ci, tandis que le collectif conteste vivement la mairie pour son inaction supposée.

Dans ce contexte, Astérya apporte un soutien méthodologique au centre social en formant l'une de ses salarié-es au « développement du pouvoir d'agir » afin qu'elle puisse accompagner ce type de mobilisation.

Au fil de l'analyse de la problématique et des enjeux politiques locaux, un autre défi s'est imposé à Astérya : le risque de démobilisation et de ressentiment des habitant-es conjugué à une approche exclusivement répressive. En effet, d'autres mouvements de ce type dans le 18^e arrondissement (Goutte-d'Or, Porte de La Chapelle), initialement portés par une dynamique solidaire, ont déjà connu un basculement progressif à mesure que certains membres s'en retiraient, évoluant jusqu'à adopter des orientations parfois racistes, excluant des publics précaires et marginalisés¹⁰. Par ailleurs, bien qu'aucune corrélation claire n'ait été établie entre

7. Nathalie BLANC et Flaminia PADDEU, « L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit ? », *Espaces Temps*, 2018, n° 16. Voir : <https://www.espacestems.net/articles/lenvironnementalisme-ordinaire-transformer-lespace-public-metropolitain-a-bas-bruit>.

8. Grâce aux ressources des bailleurs sociaux de la ville de Paris, cette fondation soutient des projets de recherche-action ou expérimentations : <https://www.fondationsolidaritesurbaines.fr>.

9. Pour plus d'informations sur le projet de recherche-action « Agir pour des communautés environnementales et solidaires », voir : <https://www.Astérya.eu/about-2>.

10. Marie-Hélène BACQUÉ et Yankel FIJALKOW, « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte-d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines*, n° 63, 2006 (3), p. 63-83.

l'engagement citoyen local et le vote en faveur de l'extrême droite, cet aspect représente un point de vigilance primordial pour Astérya. Puisque l'association s'emploie à favoriser « l'engagement en faveur d'une société écologique, solidaire et démocratique », elle refuse catégoriquement d'alimenter une mobilisation susceptible d'encourager l'exclusion d'un groupe. Dans un contexte où le Rassemblement national (RN) ne cesse de progresser aux différentes élections et que ses idées xénophobes se banalisent dans l'opinion publique, Astérya espère agir à l'échelle locale contre cette tendance nationale. Bien que le vote en faveur de l'extrême droite reste relativement bas dans ce quartier populaire, il progresse rapidement. Aux dernières élections législatives, le RN est devenu la deuxième force politique devant le parti présidentiel et derrière le Nouveau Front populaire (NFP). Ainsi, le parti de Marine Le Pen double son nombre de voix par rapport aux précédentes législatives, sans même que ses militant-es n'aient eu besoin d'investir ce territoire, contrairement aux militant-es des partis de gauche qui couvrent le quartier et dont les élu-es sont très à l'écoute des habitant-es, comme en témoigne la présence fréquente des deux député-es d'Europe Écologie Les Verts (EELV) et de La France insoumise (LFI) dans les réunions du collectif. Dans ce contexte, l'accompagnement du collectif Porte Montmartre en action par Astérya vise à construire des solutions avec les habitant-es qui n'excluent pas les vendeur-ses.

● Un collectif protéiforme réuni autour d'une revendication commune

Le collectif Porte Montmartre en action regroupe 115 membres, principalement des résident-es du quartier, plusieurs acteurs et actrices associatif-ves et privé-es du secteur marchand, ainsi que des représentant-es institutionnel-les dont certain-es élu-es. Alors qu'ils étaient une quarantaine il y a un an, la croissance constante du groupe a été favorisée par les actions menées (courrier aux élu-es, appels téléphoniques concertés au 17, manifestations) et le bouche-à-oreille. La moitié des membres sont actifs sur le groupe de discussion WhatsApp créé pour animer le collectif, tandis qu'un quart participe aux réunions d'organisation de manière intermittente. Une dizaine est très active et représente le collectif lors des rencontres avec les pouvoirs publics. Les acteurs et actrices institutionnel-les, associatif-ves ou du secteur privé marchand suivent les actualités et conversations du groupe mais ne prennent part ni aux réunions ni aux actions.

On peut distinguer trois groupes aux profils sociaux distincts et aux motivations spécifiques. Le premier se compose d'une quarantaine de mères soucieuses du bien-être et de la sécurité de leurs enfants en bas âge. Elles sont locataires d'un logement social ou propriétaires, et certaines s'engagent pour la première fois. Représentant environ un tiers du collectif, elles sont à l'origine de sa création. Comme l'explique Aicha, la fondatrice du groupe, la réunion publique qui les a soudées faisait suite à la rumeur d'une agression sexuelle d'un enfant dans le quartier. Bien

que de nombreuses problématiques émergent, celle de la vente à la sauvette s'impose comme prioritaire. Elles souhaitent « circuler librement sur les trottoirs » et « avoir les abords de l'école et de la crèche propres » car ils sont souvent « souillés par des déjections humaines¹¹ ». C'est par exemple le cas d'Amina¹² qui est locataire d'un logement social et mère de deux enfants.

Le deuxième groupe est constitué d'habitantes retraitées, à l'instar de Maryse qui préside l'une des amicales de locataires du quartier. Locataires d'un logement social, elles vivent dans le quartier depuis plusieurs dizaines d'années. Déjà engagées dans des associations ou partis politiques, elles ont participé à des mobilisations similaires par le passé. Leur implication s'explique par le désir de vivre dans un environnement propre et tranquille.

Le troisième groupe présent est majoritairement formé de nouveaux et nouvelles propriétaires et locataires des logements intermédiaires récemment construits dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier. Tout comme les deux groupes précédents, ces trente-naires diplômé-es se mobilisent pour améliorer la qualité de vie dans leur quartier. Cette motivation peut être amplifiée par la volonté de maintenir la valeur de leur bien immobilier fraîchement acquis. Installé-es ici en période de confinement, lorsque la vente à la sauvette était réduite, iels se sentent lésé-es par le retour de cette pratique et expriment un mécontentement concernant la propreté et l'ambiance du quartier. C'est par exemple le cas de Mounir, tunisien, diplômé d'une grande école publique.

Ces trois groupes partagent des revendications communes : « un espace public propre, sécurisé et accessible à toutes et tous », « une présence policière permanente » et « la construction de solutions pérennes pour les vendeurs » pouvant se traduire par un accompagnement social, mais aussi par la possibilité d'exercer leur activité. Ces velléités s'appuient sur le principe d'une égalité de traitement avec les autres territoires parisiens. « Pourquoi cette situation est acceptable ici alors qu'elle ne le serait pas dans d'autres quartiers plus aisés de Paris ? » Malgré des motifs d'engagement distincts et des perspectives différentes sur les solutions à apporter, notamment vis-à-vis de la vente de rue, iels parviennent à dialoguer car iels partagent une même condition, la vie dans un quartier populaire qu'iels considèrent comme sous-doté.

Ces revendications, relatives à la vente de rue, permettent d'agréger des approches déjà identifiées par le collectif Rues marchandes¹³. La présence policière permanente répond à l'approche sécuritaire et hygiéniste qui domine la plupart des discussions du groupe Porte Montmartre en action,

11. Propos tenus lors de la réunion publique du 9 mars 2024.

12. Les prénoms ont été modifiés.

L'association refuse catégoriquement d'alimenter une mobilisation susceptible d'encourager l'exclusion d'un groupe : celui des biffins (vendeur-ses à la sauvette).

13. Jeanne GUIEN, Maëlle CAPPELLO et Hugues BAZIN, « Recherche-action avec les récupérateurs-vendeurs de rue », *Cahiers de l'action*, n° 51-52, 2018 (2), p. 47-53.

considérant cette activité non formalisée comme « sauvage et nuisible à l'ordre public. Cet argumentaire s'appuie sur un amalgame classique entre saleté et insécurité (Vigarello, 1985). [...] Le terme d'économie souterraine est employé dans une confusion avec ce qui serait une économie mafieuse, sous-entendant que cette activité est avant tout illicite, sinon délinquante. On parlera de "marché illégal", "sauvage", ou encore de "marché aux voleurs".¹⁴ »

14. *Ibid.*

Deux acteur·rices du quartier, qui ne font pas partie du collectif, contribuent largement à la criminalisation de la vente de rue, au-delà du volet hygiéniste. Il s'agit de la directrice d'une école et du gérant d'un hôtel de luxe dont les positions, lors de la réunion publique avec la préfecture de police, reflètent des contraintes propres à leurs établissements situés à proximité. La première se plaint, d'une part, de la multiplication des prières musulmanes sur le parvis de son établissement et, d'autre part, du stationnement prolongé de véhicules appartenant apparemment à certain·es vendeur·ses à proximité de l'école. Dans le contexte de tensions issues des récents attentats visant des établissements scolaires ou des enseignant·es, en liant les prières de rue à la présence de voitures potentiellement dangereuses, la directrice réitère des corrélations stigmatisantes et discriminantes à l'encontre des vendeur·ses, et justifie ainsi une réponse répressive des forces de l'ordre. Quant au second, il pointe, à contre-courant du point de vue des acteurs et actrices municipaux·ales, les ventes de contrefaçon et les liens supposés entre certain·es vendeur·ses et grand banditisme. Pourtant, l'adjoint au maire à la sécurité du 18^e arrondissement affirme qu'il y aurait très peu de réseaux mafieux dans ce quartier selon ses sources policières. Aussi, les ventes de contrefaçon ne représentent qu'environ 10 % de l'activité des vendeur·ses de la porte Montmartre¹⁵.

15. « Réalisation d'une cartographie localisant les lieux de vente de récupérateurs-vendeurs sur le territoire francilien », *op. cit.*

La seconde revendication vise à trouver des solutions pérennes pour les vendeur·ses. Elle agrège différents points de vue relatifs à la vente. L'approche dominante, qui est partagée par les structures d'insertion sociale comme Aurore, voit la biffe uniquement comme une activité de pauvres, faisant référence au « marché aux pauvres » ou « marché de la misère ». Bien que ce soit une « réalité sociologique indéniable », « cette approche tend à réduire cette activité économique à la seule survie ». D'autres approches, plus anecdotiques dans le collectif, voient la vente comme une « véritable pratique professionnelle qu'il s'agirait d'organiser pour qu'elle passe de l'informel au formel, acquiert un statut, notamment à travers la création de coopératives¹⁶ », et dont l'utilité sociale doit être reconnue dans la mesure où elle contribue activement au tri des déchets et à la construction de circuits courts.

16. « Recherche-action avec les récupérateurs-vendeurs de rue », *op. cit.*

Même si le collectif contient des motifs d'engagement différents et des rapports aux vendeur·ses distincts, les membres parviennent à dialoguer ensemble car ils s'accordent sur un même constat et sur un objectif d'égalité à long terme. Le dialogue fonctionne aussi grâce à Astérya qui maintient la possibilité de débattre malgré la difficulté à faire coexister ces points de vue.

● Les difficultés d'assurer une mobilisation inclusive avec les premier-ères concerné-es

L'un des objectifs d'Astérya dans ce projet est de mobiliser le plus grand nombre d'habitant-es aux discussions du collectif tout en s'assurant que les premier-ères concerné-es participent également. Quelle est la place des vendeur-ses dans le collectif ? Alors qu'aucun-e d'entre elleux n'est signataire de la pétition, une habitante a proposé, lors de la première réunion, d'aller rencontrer l'association Aurore et les membres du carré des biffins : l'occasion d'inviter deux membres de l'association Sauve qui peut à s'associer au collectif.

Ces vendeurs doivent faire face aux propos durs et blessants, voire racistes de la part de certains membres du collectif. Par exemple, dans le groupe WhatsApp, un individu a comparé les vendeur-ses à des « rats ». Mais ces militants aguerris savent répondre, comme lorsque l'un d'eux a envisagé de quitter la réunion après qu'une habitante a menacé de voter pour le RN. Cependant, la précarité de ces vendeurs, déjà très âgés et malades, rend difficile leur engagement dans la durée. Depuis, même si ces biffins continuent de suivre les discussions du groupe WhatsApp et se rendent disponibles pour m'aider à rencontrer et mobiliser d'autres vendeur-ses, ils ne participent plus aux réunions du collectif.

Alors que les vendeurs se sont progressivement désengagés, le nombre d'habitant-es participant aux réunions n'a cessé d'augmenter, passant de moins d'une dizaine en novembre 2023 à environ une trentaine en octobre 2024. Deux éléments principaux peuvent expliquer cette mobilisation. D'un point de vue organisationnel, les réunions semblent susciter de l'adhésion dans la mesure où elles suivent le rythme du collectif. Elles sont courtes, puisqu'elles durent en moyenne une heure. Tout le monde a la possibilité de s'exprimer et les décisions se prennent par vote. Proches des démarches de *community organizing*, les réunions sont orientées vers une action concrète et les informations sont partagées *via* WhatsApp. D'un point de vue démocratique, l'ensemble des points de vue exprimés peuvent être représentés. Le choix des membres pour composer les délégations se fait collectivement, sur la base du volontariat. À l'image des Gilets jaunes, cette approche crée une représentation politique dynamique, fondée non sur un mandat fixe, mais sur l'incarnation des points de vue et la diversité des perspectives. Ainsi, la délégation qui a rencontré la sous-préfète est composée d'un-e ou deux habitant-es de chacun des trois groupes décrits plus haut. Ils incarnent également les deux approches : répressive et solidaire des vendeur-ses.

La persistance de la mobilisation repose surtout sur la capacité à prendre au sérieux les différents points de vue des acteurs et actrices, même s'ils semblent initialement antagonistes.

● Prendre au sérieux les points de vue antagonistes

En septembre 2023, lorsque Astérya engage sa collaboration avec le centre social de la Maison bleue, le collectif s'essouffle en l'absence

d'avancée tangible. En effet, depuis neuf mois, sa fondatrice s'épuise à rencontrer, parfois seule, les différent-es élu-es et institutions.

Pour relancer la dynamique, en octobre et novembre 2023, Astérya et le centre social La Maison bleue organisent deux réunions publiques dans les locaux de ce dernier pour rassembler les 360 signataires de la pétition « Pour retrouver un quartier paisible, accessible et propre ». L'enjeu est de définir, entre habitant-es, les pistes d'action à mettre en œuvre. Finalement, iels ne sont qu'une petite dizaine à venir. La fondatrice du collectif est absente, m'indiquant par message avoir « déjà passé trop de temps sur cette mobilisation et vouloir se concentrer sur l'éducation de ses enfants ».

Lors de ces deux réunions, l'expression de la colère des habitant-es contre la « vente à la sauvette » occupe une large part des discussions et rend presque impossible l'organisation d'une action. Chacun-e exprime son mécontentement, blâmant la mairie ou la police municipale pour ce qui est perçu comme de l'inefficacité, notamment le retour systématique des vendeur-ses ambulant-es après chaque intervention policière. La colère et le sentiment d'abandon sont palpables. Lassé-es des tentatives passées, certain-es habitant-es n'investissent plus aucun espoir dans les nouvelles pistes de réflexion abordées par les animateur-rices ou habitant-es. Une responsable associative et habitante historique du quartier montre à cette occasion les dizaines de courriers adressés aux élu-es locaux-ales et nationaux-ales dont les réponses pourtant favorables ne se sont jamais traduites effectivement sur le terrain.

Face à la multiplication des plaintes des habitant-es, les élu-es de la mairie d'arrondissement se trouvent relativement démunis-es. Au regard de ses compétences, la municipalité peine à trouver des solutions pérennes aux conflits générés par cette occupation de l'espace public. De part et d'autre, chacun-e a le sentiment que sa situation et les efforts qu'il déploie ne sont pas reconnus. Dans ce contexte, les deux parties peinent à dia-

loguer, comme l'illustre la réaction véhémement d'un habitant en fauteuil roulant électrique lors d'une réunion du collectif : « Vous ne pouvez pas vous rendre compte de ce qu'on vit ! Vous n'êtes pas là à ne pas pouvoir circuler ! » La salariée du centre social, prenant au sérieux ce que dit cet individu, propose alors d'observer

collectivement ce qui se joue dans l'espace public. La proposition suscite l'adhésion des membres du collectif. À travers une observation dite « chronotopique », il s'agit d'objectiver l'occupation de l'espace public par les vendeur-ses les jours de vente (leur nombre, leur emplacement et le type de marchandises) et l'action des pouvoirs publics en termes de propreté urbaine, d'interventions policières, d'enlèvement des déchets et de fonctionnement des sanisettes.

À travers une observation dite « chronotopique », il s'agit d'objectiver l'occupation de l'espace public par les vendeur-ses et l'action des pouvoirs publics.

● Construire une démarche délibérative

À l'image de l'enquête délibérative développée par James Fishkin et Peter Laslett¹⁷, qui s'est largement démocratisée en France depuis la Convention citoyenne pour le climat en 2019-2020, cette étude a permis d'initier un processus de médiation d'abord au sein du collectif puis avec les pouvoirs publics. Dans un premier temps, lors d'une réunion en février 2024, l'équipe d'Astérya présente les premiers résultats de l'observation sous forme de *time-lapse*. La dizaine de participant·es voient l'évolution de l'occupation du territoire par les vendeur·ses heure par heure au regard de l'intervention des pouvoirs publics. Lors des réunions précédentes, les échanges restaient souvent centrés sur les expériences personnelles et extrêmement localisées de chacun·e, comme en témoigne la retranscription de certains échanges : « Rue Gérard-de-Nerval, une vendeuse n'arrête pas de faire des grillades, l'odeur est horrible » ; « Sur le mail Binet, des vendeurs n'arrêtent pas de traîner » ; « Mail Huchard, ils sont des centaines. Ils laissent des déchets sans arrêt. »

L'observation chronotopique permet d'articuler et de légitimer les différentes expériences locales vécues. Ainsi, l'enjeu pour les habitant·es n'est plus de faire valoir la situation de leur rue, mais de dénoncer la situation globale du quartier. La présentation thématique de ce travail par le collectif et le centre social aux élu·es d'arrondissement lors de la réunion publique du 9 mars 2024 est illustrative de ce changement de perspective. Les quatre représentant·es du collectif l'introduisent. Sa fondatrice rappelle les origines de la mobilisation et témoigne, au nom de la mère d'un enfant handicapé, des problèmes d'accessibilité que suscite l'occupation de l'espace public. Deux autres habitantes racontent le sentiment d'insécurité qu'elles ressentent et décrivent l'hygiène dégradée du quartier. Enfin, un biffin rappelle la précarité sociale des vendeur·ses et leur rôle dans le recyclage d'objets récupérés.

Ensuite, la salariée du centre social illustre les propos de cette délégation à travers quelques données chiffrées issues de l'enquête délibérative, en appuyant surtout son propos sur l'action des pouvoirs publics. Ainsi que le reconnaît à son tour l'adjoint au maire à la sécurité, « ce travail montre bien que la municipalité est mobilisée, même si notre action est parfois inadaptée [...]. Nous sommes là pour discuter et adapter notre action en lien avec la préfecture de police. » S'engage alors un dialogue entre des acteurs et actrices *a priori* en conflit. La réunion se conclut par la promesse des élu·es d'arrondissement d'organiser un rendez-vous avec la préfecture de police et la mairie de Paris pour « envisager des solutions concertées ». Cette réunion aura finalement lieu sept mois plus tard, après plusieurs manifestations organisées par le collectif devant la préfecture de police.

L'élaboration d'une parole collective, à la fois diversifiée et cohérente, incarnée en grande partie par la fondatrice du collectif, Aicha, a ouvert la voie aux négociations avec les autorités. Une habitante, Cathie, explique ainsi sa persévérance dans l'action : « J'ai vu qu'[Aicha] n'était pas réfractaire aux commentaires des uns et des autres. » L'enquête délibérative a

17. James FISHKIN et Peter LASLETT (dir.), *Debating Deliberative Democracy*, Oxford, Blackwell Publishing, 2003.

ainsi joué un rôle clé dans cette dynamique, en mettant en lumière la pluralité des points de vue au sein du collectif, non pas en les opposant, mais en les articulant de manière constructive. De cette façon, les habitant-es ont pu s'organiser en tant que groupe, porteur d'une parole collective et susceptible de créer un rapport de force avec les pouvoirs publics.

● Une politisation « par le bas » des enjeux de proximité

Tout d'abord, cette enquête se démarque par ses origines : commandée par un collectif citoyen et menée par des structures relativement¹⁸ indépendantes des pouvoirs publics, elle jouit d'une forte confiance auprès des habitant-es. Même si une grande partie des membres du collectif n'avait pas conscience qu'il s'agissait d'une recherche-action, iels associaient Astérya au collectif et non à la municipalité. Par ailleurs, sa méthodologie rigoureuse, combinée à l'implication d'un chercheur, a sans doute facilité son acceptabilité par les institutions publiques, assurant un sentiment de « neutralité ».

Par ailleurs, la fondatrice du collectif Porte Montmartre en action rappelle régulièrement le caractère « apolitique » de cette mobilisation. Cette volonté peut être interprétée comme une manière de se maintenir à distance du jeu politico-partisan local, largement dénoncé par les membres du collectif, mais également comme une façon d'envisager la politique autrement. À l'image du soulèvement des Gilets jaunes, cette mobilisation interroge les formes classiques de la représentation politique basée sur

la délégation, en privilégiant une délibération directe entre les individus directement concernés.

Dans ce contexte, la recherche-action participe d'une politisation « par le bas »¹⁹ des enjeux d'occupation de l'espace public par les vendeur-ses de rue. Le problème n'est plus posé uniquement par la puissance publique mais il est co-produit entre le collectif d'habitant-es, le centre social et l'association Astérya. De ce fait, l'intervention des pouvoirs publics est également interrogée, non pas au regard de ce qu'elle dit faire, mais de ce qu'elle réalise manifestement sur le terrain. Dans la lignée des travaux sur la co-production des savoirs²⁰, on peut dire que cette enquête délibérative permet de renforcer l'*empowerment* du collectif, dans la mesure où ce dernier devient un interlocuteur crédible des pouvoirs publics tout en limitant l'influence des chercheur-ses. En effet, si j'ai joué un rôle important dans le processus d'enquête, lors des réunions publiques, je ne prends jamais la parole pour exprimer mon point de vue ou livrer un savoir, mais uniquement pour garantir le respect des règles de médiation.

18. L'association Astérya n'est pas financée par la mairie de Paris dans le cadre de ce projet tandis que le centre social l'est, même s'il reste une structure associative indépendante.

Cette enquête délibérative permet de renforcer l'empowerment du collectif, dans la mesure où ce dernier devient un interlocuteur crédible des pouvoirs publics tout en limitant l'influence des chercheur-ses.

19. Collectif Rosa Bonheur, *La Ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019.

20. Baptiste GODRIE, Maïté JUAN et Marion CARREL, *Recherches participatives et épistémologies radicales : un état des lieux*, *Participations*, n° 32, 2022 (1). Voir : <https://shs.cairn.info/revue-participations-2022-1>.

Ce travail invite à multiplier des expériences similaires en garantissant une haute qualité délibérative, combinant engagement actif des participant-es et respect des principes démocratiques. Ce type de démarche n'est pas sans rappeler les extensions universitaires brésiliennes. Inscrite dans la constitution du pays, elles visent à créer des ponts entre savoirs académiques et action citoyenne, en permettant aux enseignant-es et étudiant-es de « produire de la connaissance à travers des processus d'interactions dialogiques avec des populations non universitaires²¹ ». Par exemple, dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, ces extensions permettent d'outiller des mobilisations des quartiers précaires face à l'absence d'intervention de l'État²². Dans le cadre français, de telles initiatives pourraient assurer de nouvelles formes de médiation indépendante entre les pouvoirs publics et les citoyen-nes afin d'éclairer des sujets complexes et conflictuels. ●

21. Fabiana Dultra BRITTO, « A Extensão Universitária em Tempos de Crise », dans Camila D'OTTAVIANO et João ROVATI (dir.), *Para Além da Sala de Aula. Extensão Universitária e Planejamento Urbano e Regional*, São Paulo, ANPUR, 2017, p. 26-35.

22. Romain GALLART et Élise HAVARD-DIT-DUCLOS, « Outiller les mobilisations urbaines. Regard croisé entre deux associations d'accompagnement technique en France et au Brésil », *Participations* (à paraître).